

Protection du foncier agricole sous SIQO et aménagement du territoire : un webinaire pour décrypter les enjeux

La protection des espaces agricoles est une action essentielle pour la souveraineté alimentaire et la transition écologique. Il s'agit d'une mission régaliennne de l'INAO, qui concerne tous les acteurs de l'aménagement du territoire. Afin de sensibiliser ce public, l'institut organise un webinaire pédagogique sur la protection du foncier sous signes officiels d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO), mardi 18 juin 2024 de 11h à 12h30. L'événement étant complet, un 2e webinaire est proposé le vendredi 5 juillet 2024 de 11h à 12h30.

L'événement s'adresse à **tous les acteurs de la protection du foncier** : agents des collectivités territoriales, DDT-M, DAAF, DRAAF, DREAL, SAFER, Parcs nationaux et naturels régionaux, Chambres d'agriculture, agences d'urbanisme... Imaginé sous un angle informatif, le webinaire permettra aux professionnels de l'aménagement d'avoir une vision large des enjeux de la protection des territoires sous SIQO ainsi que de la mission de l'INAO sur cette thématique. Au programme : présentation des signes officiels d'identification de la qualité et de l'origine, de leur importance économique dans la production agricole nationale, des missions de l'INAO, explications sur les principes de la délimitation des aires de production et informations sur la protection du foncier sous SIQO.

Préserver le potentiel de production, l'environnement et les paysages.

Le foncier agricole subit de nombreuses pressions : recul des terres agricoles au profit de l'urbanisation et des infrastructures, conflits d'usage, transformation des paysages... Les SIQO ne sont pas épargnés. Pourtant, le développement d'une agriculture de qualité et de territoires ruraux productifs et vivants est essentiel pour notre souveraineté alimentaire, la transition écologique mais également le développement de l'activité locale et des filières.

L'INAO, acteur de la protection des terroirs et territoires

L'INAO joue un rôle important dans la protection des espaces agricoles sous SIQO, ainsi que leur potentiel de production. Les textes législatifs et réglementaires prévoient que l'INAO soit consulté pour les projets de documents d'urbanisme et de planification sur une zone d'appellation, et qu'il participe aux commissions départementales de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers. Cette action de l'INAO s'est renforcée au fil des ans.

1. Mardi 18 juin 2024 de 11h à 12h30 en visioconférence (Microsoft Teams) - **complet !**
2. Vendredi 5 juillet 2024 de 11h à 12h30 en visioconférence (Microsoft Teams) : [Cliquez ici pour accéder au formulaire d'inscription](#)
3. Inscriptions jusqu'au 5 juin 2024 dans la limite des places disponibles (80 places).
4. Tél. : 02 41 23 47 10
inaoformation@inao.gouv.fr

Source URL: <https://www.inao.gouv.fr/webinaire-protection-foncier-sous-siqo-juin-2024>

List of links present in page

1. <https://events.teams.microsoft.com/event/9588b53b-01ae-48dd-a8d5-a58d15ef1dd4@e8042fbd-6cf6-49c7-84bb-8d208411ddea>
2. <mailto:inao.formation@inao.gouv.fr>
3. <https://www.inao.gouv.fr/actualites/protection-des-terroirs-et-territoires>